

Inscription Séjour Bivouac

Votre enfant et choix du séjour

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Age :

Lieu de naissance :

Niveau Equestre – Galops :

Choix du séjour :

du.....au.....

Etat civil Nom et prénom du RESPONSABLE

Adresse courante :

Code Postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Portable père :

Portable mère :

Courriel :

Compagnie d'assurance des parents :

Adresse :

N° de contrat :

Compléments d'infos

L'enfant dépend-il de l'Aide sociale à l'enfance (foyer - ASE) : Oui o Non o

Handicapé : Oui o Non o

L'enfant est-il en famille d'accueil : Oui o Non o

Santé

INDIQUEZ CI-APRES Les difficultés de santé (maladie, handicap, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation, allergies) ou tout autre problème important en précisant les dates et les précautions à prendre :

Autorisation des parents :

Nous soussignés, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de fonctionnement des séjours, déclarons y souscrire et autoriser notre enfant à participer à toutes les activités prévues, déclarons exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorisons le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant. D'autre part, nous nous engageons à fournir lors de l'inscription, la fiche sanitaire accompagnée d'un certificat médical « apte à la pratique de l'équitation »

À.....

le.....

Ecrire "Lu et approuvé" et signer Le Père La Mère

Pièces à joindre :

- Le dossier d'inscription complété et signé.
- Le chèque global du séjour soit 250€ (deux cent cinquante euros)
- Certificat médical « apte à la pratique de l'équitation » pour les non adhérents
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Copie des vaccins Tétanos – Grippe à jour
- Diplôme des Galops pour les non adhérents
- Copie de la licence pour les non adhérents

Dossier à retourner avant le **10 Juin 2023** à :

**ECURIE DE FESTES
19 CHEMIN LES SARRELS
11170 VILLESEQUELANDE**

Conditions générales d'inscriptions

1. **Inscription** Votre demande est enregistrée dès réception : • du dossier d'inscription dûment rempli
• du versement du montant global du séjour et du montant de l'adhésion, pour participer aux séjours Bivouac, votre enfant doit être à jour de ses cotisations aux Ecuries.
Adhésion spécial Eté pour les non adhérents (vacanciers): 15€.
2. **Prix et prestations .**
3. **Les prestations suivantes sont comprises dans le prix indiqué :** • les repas • l'encadrement et les animations proposées.
4. **prix du séjour**
30 jours avant le départ, le séjour doit être payé intégralement sans que les écuries n'aient à pratiquer de relance. Le règlement doit être accompagné du nom et prénom de l'inscrit.
Régimes alimentaires spécifiques : Toute préconisation médicale (allergies...) devra nous être signalée à l'inscription (afin de vérifier sa compatibilité avec le séjour envisagé) et ensuite portée sur la fiche sanitaire (pour suivi durant le séjour).
3. **Conditions d'annulation**
Désistement de votre part quelle qu'en soit la raison : Outre l'adhésion, il sera retenu pour chaque mineur inscrit : • 5% du montant total du séjour si l'annulation est signifiée par lettre recommandée plus de 30 jours avant le départ
Les retenues appliquées aux adhérents en cas de désistement ou de séjour écourté compensent le préjudice causé aux Ecuries teneur de respecter un budget en fournissant à ses adhérents les meilleures prestations aux prix les plus justes. Toute annulation, désistement ou séjour écourté, doit faire l'objet d'une lettre recommandée avec accusé réception.
5. **Assurance**
Les écuries, son encadrement, ses membres et participants sont couverts par La compagnie AVIVA Carcassonne La Bouriette ? 935 CHEMIN DE MAQUENS ZI LA BOURIETTE BP 1082 11880 CARCASSONNE CEDEX 09.
6. **Perte et vol**
Il n'est pas rare qu'en collectivité un enfant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, Les écuries ne peuvent-être tenues pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, argent de poche, lunettes, portable...).
7. **Droit à l'image**
Une partie des photos de la brochure et du site web sont prises au cours des séjours. En inscrivant votre enfant, vous acceptez que celui-ci soit pris en photo ou filmé dans le cadre de reportages TV sur les colos équestre. Si toutefois le responsable légal refuse cette utilisation de l'image, il devra le notifier par écrit aux Ecuries par lettre recommandée avec AR avant le début du séjour.
8. **Départ et retour**
L'heure et le lieu de rendez-vous vous sont communiqués dès l'inscription (sous réserve que la facture soit entièrement soldée). Au départ et au retour, la présence d'un adulte accompagnant le mineur au lieu de rendez-vous est obligatoire.